L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS VENDREDI MATIN, 25 SEPTEMBRE 1874. 48me Année.

DUFOUR & LIMET. PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS

NOUVELLE-ORLEANS. VENDREDI MATIN 25 SEPTEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par M. W. Newman, au No .. de la rue de Chartres—bottes, souliers et brodequins.

Par Placide J. Spear, rue Bourgogne, entre Canal et Douane—beaux meubles.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 33 de la rue de Chartres—continuation de la vente à crédit, de marchandises sèches.

SPECTACLES.

Jeudi, 24 septembre 1874.

ACADÉMIE.—Grand succès de la troupe de Shelden, Mack & Day.—Robert Macaire, etc.

La question du compromis.

Quelle que soit l'issue des négociations qui ont recommencé hier, il importe de rappeler dans quelles circonstances ces négociations ont pris naissance et par qui elles ont été reprises.

C'est le jour même où le général Emery a signifié au gouverneur légal de la Louisiane, John Mc Enery, que ses instructions l'obligeaient à exiger la remise immédiate des bâtiments d'Etat et le licenciement des milices de citoyens, si mal à propos qualifiées d'insurgés, et avant que le délai accordé pour la reddition fût expiré, qu'un messager est venu, au nom des chefs radicaux réunis à la Douane, inviter le gouverneur Mc Enery, le lieutenant-gouverneur Penn et leurs amis à venir conférer avec MM. Kellogg, Packard et autres.

Ainsi, c'est quand McEnery et ses collègues étaient encore en possession du pouvoir et avant leur éjection par la force armée fédérale, que M. Kellogg leur a demandé de venir discuter les bases d'un compromis.

C'est là un fait acquis et l'importance n'en saurait être méconnue.

Le second point que nous voulons faire ressortir, c'est que deux jours après la rupture des négociations, rupture causée par le refus des gens de la Douane d'accorder un contrôle égal à leurs adversaires dans le bureau des retours, ce sont eux qui ont pris l'initiative d'inviter, de nouveau, le comité McEnery à renouer les conférences.

Il nous est permis de conclure de là 1°, que le Président Grant, satisfait d'avoir obtenu une soumission aux ordres de l'autorité fédérale—que personne n'avait jamais songé à refuser—ne veut pas rester chargé de la responsabilité que lui impose la restauration par l'armée fédérale du gouvernement usurpateur de Kellogg; 2°, que M. Kellogg lui-même, reconnaît qu'il ne peut continuer à gouverner la Louisiane en présence d'une opposition formidable, à moins d'avoir une armée fédérale en permanence, ce qui est impossible.

Il n'est pas extraordinaire que le Président ait hâte de se débarrasser de la responsabilité qu'il a assumée en créant d'abord l'usurpation Kellogg, puis en la relevant dernièrement quand elle était tombée sous le mépris populaire; car, depuis qu'il a été démontré, au Nord, que les citoyens de la Louisiane n'avaient jamais songé à se mettre en rébellion contre les Etats-Unis, il y a eu, dans l'opinion publique, un revirement complet.

Il n'est pas un journal respectable qui n'avoue que le maintien du gouvernement Kellogg est devenu une impossibilité et qui n'engage le Président à donner satisfaction aux justes griefs du peuple de la Louisiane, en lui rendant le droit de se gouverner lui-même.

Dans tous les journaux qui nous parviennent, dans les nombreuses lettres reçues de tous les points de l'Union à la Nouvelle-Orléans, nous trouvons exprimés le même sentiment de sympathie, les mêmes vœux pour que justice soit enfin rendue à la Louisiane.

Si l'administration fédérale restait sourde à ces manifestations de l'opinion publique, auxquelles il n'est pas permis de se méprendre, elle assurerait une victoire éclatante aux candidats de l'opposition dans les élections d'automne, et elle verrait la question louisianaise prendre une importance assez grande pour rendre certain le triomphe de l'opposition dans la campagne présidentielle de 1876.

On avait déjà dit que le parti républicain avait des fardeaux trop lourds à porter. Grant tient donc à se délivrer, dans le plus bref délai, du fardeau de la question louisianaise, dont la nouvelle intervention a doublé le poids.

En dépit de toutes les dénégations, nous sommes donc portés à croire que les instructions de l'Exécutif aux employés fédéraux qui dirigent ici le parti républicain, ont dû se ressentir de l'impression produite à Washington par les expressions si multipliées du sentiment public. Or, l'opposition à la conclusion d'un compromis venait principalement des représentants de l'administration fédérale.

Quant à M. Kellogg, il ne peut, après les événements récents qui ont dû l'éclairer sur la faiblesse de son parti, songer à maintenir son gouvernement par la force sans le consentement de ses gouvernés. Il sait qu'il ne peut nullement compter sur son parti pour le soutenir, et il n'ignore pas que ce parti le mettra de côté dès qu'il le pourra. S'il a l'intelligence véritable de la situation, il comprendra que pour se relever dans l'opinion publique et pour quitter décemment le pouvoir, il ne lui reste qu'un parti à prendre: celui de rendre au peuple de la Louisiane la faculté de décider de son sort aussi librement que possible par une élection loyale.

En accordant toutes les garanties qui lui seront demandées pour l'enregistrement et pour l'élection et en accédant aux autres mesures qui lui seront soumises au nom des conservateurs, M. Kellogg prendra le seul moyen d'apaiser les passions politiques et d'éviter toutes les causes de troubles, et il se fera pardonner les griefs passés. Mais il faut pour jouer ce rôle, qu'il ait le courage de se mettre au-dessus de l'esprit de parti, de se dégager des influences mauvaises de son entourage, pour n'écouter que la voix du devoir que lui imposent sa situation et les circonstances, celui de se prêter au rétablissement de la paix et de la liberté électorale en Louisiane.

☞ Nous avons eu le plaisir de recevoir la visite de l'honorable juge Paul E. Théard, arrivé hier de son long voyage en Europe. Nos lecteurs se rappellent qu'il était parti de New York, il y a déjà plusieurs mois, avec une centaine de catholiques américains allant faire un pèlerinage à Rome. Là, il eût l'honneur de présenter leur adresse au Saint-Père, comme nous l'avons mentionné, à l'époque, et après avoir passé quelque temps à visiter l'Italie, il reprit son itinéraire par la France où il est resté à voyager jusqu'au moment de son départ pour revenir ici. La santé de l'honorable juge est florissante, ce dont ne manqueront pas de se réjouir ses nombreux amis.

CIGARES DE LA HAVANE.—On verra plus loin l'annonce de MM. Bornio & Brother, rue Gravier 77, importateurs de cigares de la Havane et de tabac en feuille, produit de l'île de Cuba. La maison Bornio, établie en 1848, est une des plus anciennes du Sud. Elle a à vendre en ce moment 300,000 cigares des meilleures marques de la Havane. En outre elle a toujours en magasin du tabac en feuille de la Pennsylvanie ainsi qu'une grande quantité de cigares américains, manufacturés à la Nouvelle-Orléans, avec le meilleur tabac du Connecticut. Tout cela est garanti et les prix sont on ne peut plus modérés.

Pour faire diversion à tous vos soucis,
Prenez à la Loterie:
C'est encore une distraction,
Et vous gagnerez peut-être quelque chose.
Essayez une fois.
Pour faire diversion à tous vos soucis,
Prenez à la Loterie;
C'est encore une distraction,
Et vous gagnerez peut-être quelque chose.
Essayez une fois.

Les Négociations.

La nouvelle conférence annoncée comme devant avoir lieu à la Douane entre les comités des deux partis, n'a pas encore commencé. La journée d'hier s'est passée en pourparlers par l'intermédiaire du juge Atocha. Des deux côtés certaines conditions ont été exigées avant d'entrer de nouveau en conférence et l'on n'est pas parvenu à s'entendre.

On pense que ce matin les pourparlers recommenceront et qu'une conférence aura lieu dans la journée.

Les choses traînent trop en longueur. M. Kellogg a le gouvernement *de fait* et s'il veut, de bonne foi, un enregistrement impartial et une élection loyale, il lui est facile de résoudre la question en accédant à un compromis franc et sans ambiguité.

Le comité McEnery doit rester sur l'expectative dans cette affaire et se contenter de poser nettement ses conditions quand M. Kellogg les demandera.

De par les baïonnettes, M. Kellogg est le maître de se servir des lois d'enregistrement et d'élection pour élire une législature du même genre que celles qui ont souillé nos salles législatives depuis six ans. L'opposition ne pourra l'empêcher; mais elle portera sa protestation devant le Congrès et le peuple américain. Si, au contraire, M. Kellogg veut une élection honnête, qu'il prouve sa sincérité par ses actes.

La situation en Louisiane,

(Courrier des Etats-Unis du 21.)

M. Kellogg est maintenant en possession absolue de la maison d'Etat, des archives, de l'administration, et de tout ce qui constitue le gouvernement de la Louisiane. Il a même rappelé nombre de ses amis politiques les plus éminents qui, à la première alerte, avaient pris le chemin du Nord, le laissant seul—avec ses métropolitains affronter la bourrasque, tandis que lui-même se réfugiait prudemment à la Douane derrière les soldats des Etats-Unis. Les anciens fonctionnaires des paroisses ont aussi repris leurs places, qu'ils avaient remises sans conteste aux partisans du gouverneur McEnery.

Mais est-ce à dire que cette restauration règle définitivement la situation, et que la soumission des révolutionnaires victorieux rende au pouvoir de M. Kellogg l'autorité dont il manquait auparavant? Non assurément, et la paix ne règnera véritablement en Louisiane que quand de nouvelles élections, faites dans des conditions de sincérité indiscutables, auront donné au gouvernement, quel qu'il soit, une sanction légale.

Dans la situation présente, il dépend de M. Kellogg que cette satisfaction soit donnée non-seulement à la Louisiane, mais au pays tout entier, qui la réclame par l'universalité des organes de la presse. La retraite de M. Kellogg et de son entourage, s'il avait véritablement souci de sa dignité et des intérêts qui doivent être la préoccupation dominante d'un citoyen investi d'une aussi haute mission que celle d'un gouverneur d'Etat, changerait du noir au blanc la situation de la Louisiane. Et en faisant cela, il n'aurait pas la mortification de céder la place à son compétiteur; car McEnery a déjà déclaré qu'il était prêt à retirer ses prétentions si Kellogg en faisait autant, et alors celui-ci aurait le bénéfice de la condescendance sans faiblesse, remettant le pouvoir au peuple seul de qui il émane, après avoir tenu bon jusqu'au moment où sa retraite aurait le caractère d'un acte spontané.

Sa position serait ainsi moralement sauvée, et, malgré la lourde responsabilité du passé, le peuple, qui est bon prince, pourrait encore lui tenir compte jusqu'à un certain point de cette tardive déférence. Malheureusement il n'y a guère à attendre une telle marque de jugement, et nous craignons bien qu'il ne persiste dans son attitude de défi, d'autant plus qu'il n'a pas même le mérite d'être une personnalité *sui generis*, et qu'il n'est que l'instrument d'un parti qui jouera jusqu'à la dernière carte, sachant que sa chance de domination s'évanouira en Louisiane, le jour où cet Etat échappera à la domination de ses créatures pour être rendu au libre arbitre des populations.

Ce n'est donc que pour ordre que nous mentionnons le vœu généralement exprimé, au Nord comme au Sud, de voir le peuple louisianais appelé à décider du gouvernement qui lui convient.

Il y a, dit le *Herald*, deux personnes qui se prétendent gouverneurs de la Louisiane, dont l'une, par malheur, est M. Kellogg. Son compétiteur, M. McEnery, a offert de se désister, et de laisser le peuple choisir un nouveau gouverneur. Mais M. Kellogg refuse d'accepter cette proposition. Il déclare d'abord que M. McEnery n'a rien à résigner, ce qui est résoudre la question par la question. M. McEnery déclare que M. Kellogg n'a rien à conserver, et il s'appuie sur ce fait que sans les soldats des Etats-Unis M. Kellogg serait probablement aujourd'hui quelque part dans le Golfe du Mexique. Tout ce que le pays sait, c'est qu'il y a deux gouverneurs en Louisiane, et il pense que, dans l'apparente impossibilité de décider lequel est le titulaire légal, une nouvelle élection répondrait à l'intérêt général.

Telle est, en effet, la solution simple et équitable qui se présente à tous les esprits. Elle est pourtant encore bien loin de donner toute garantie de raison et de justice; on connaît, en effet, les abominables lois électorales édictées par la pseudo législature instituée par M. Kellogg, et Dieu sait ce que donneraient des élections faites dans ces conditions. Il en faudra pourtant vraisemblablement passer par là, car c'est contre ces lois qu'a été faite la récente révolution, et comme elle a été annulée, les lois en question restent en pleine force sous la protection du gouvernement des Etats-Unis. Fût-il besoin d'un nouvel exemple pour démontrer les funestes conséquences de l'intervention du pouvoir fédéral dans les affaires intérieures des Etats, il serait impossible d'en trouver un plus péremptoire.

Quoi qu'il en soit, M. Kellogg paraît maintenant bien décidé à conserver sa situation, en alléguant qu'une élection immédiate n'est pas nécessaire, attendu qu'aux termes de la constitution de l'Etat, le scrutin doit être ouvert au commencement de novembre prochain pour l'élection des membres de la législature, et que cette législature aura le droit de révoquer tous les fonctionnaires d'Etat qu'elle jugera à propos, et de les remplacer à son gré. Nous avons tout à l'heure fait justice de ce sophisme. Il est probable cependant qu'il faudra passer sous les fourches caudines; ce sera le moment alors pour les populations d'exercer la plus rigoureuse vigilance sur les actes du gouvernement, sur la préparation et sur les opérations de l'élection.

Après les faits qui se sont passés; après la démonstration indiscutable du vice radical du gouvernement de M. Kellogg, et de la fausse position dans laquelle le gouvernement national est placé par ce fait, il est impossible que le Congrès, que le président et le parti républicain consentent à fermer les yeux sur de nouvelles entorses données à la légalité et soient disposés à les sanctionner. En fait, il dépend du sang-froid et de l'attitude de la population honnête de la Louisiane que les dispositions léonines de la législation de la faction Kellogg tombent dans la pratique à l'état de lettre morte. Il faudra voir si ses agents osent s'en prévaloir et si, dans ce cas, ils auront encore la sanction du gouvernement national. Nous ne le pensons pas; M. Grant et le parti républicain ont déjà une assez lourde responsabilité dans cette affaire. Mais quoi qu'il arrive, le pays regarde et jugera.

☞ Toujours en magasin une grande variété de sommiers à ressort, de matelas, oreillers, &c., faits de crin, de plume ou de mousse chez Jos. B. Hubbard, 122 Remparts au coin de Perdido.

LA SUSPENSION DE "L'UNIVERS."

L'*Univers* de M. Louis Veuillot a été suspendu pour quinze jours, en vertu d'un arrêté dont voici la teneur:

Le général gouverneur de Paris, commandant la 20 ème division militaire.

Attendu que l'*Univers*, dans son numéro du 6 septembre, dépasse toute mesure, provoque au mépris du gouvernement établi par d'inqualifiables outrages qui sont de nature à compromettre nos relations extérieures, trouble la paix publique et porte une grave atteinte à la dignité de la presse française;

Sur l'avis du conseil des ministres,

Et en vertu des pouvoirs que lui confère la loi du 9-11 août 1849 sur l'état de siège,

Arrête:

Art. 1er.—Le journal l'*Univers* est suspendu à partir du 7 septembre jusqu'au 21 septembre inclusivement.

Art. 2—M. le préfet de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris le 7 septembre 1874.

Le général gouverneur commandant la 20e division militaire.

L'article incriminé était de M. Louis Veuillot, du Veuillot en colère, c'est assez dire. Dans ce factum épileptique tout le monde est atteint, et l'Europe entière, qui a reconnu le gouvernement espagnol, n'est plus digne d'être gouvernée que par des galériens.

La *République française* a reçu de son côté le communiqué suivant:

Le journal *la République française*, en répondant, dans son numéro du 6 septembre, à un article du journal l'*Univers*, a eu le tort de s'inspirer du regrettable exemple qui lui était donné et de se livrer à des violences indignes de la presse française.

Le gouvernement est décidé à ne pas tolérer de pareils excès, s'ils venaient à se renouveler.

UNE VOIX DE L'OUEST.

Messieurs les éditeurs de l'*Abeille*.

Je prends la liberté de vous adresser copie d'une lettre reçue ce jour de l'Ouest, laquelle pourra donner aux lecteurs de votre estimable journal une idée de l'opinion des négociants de Cincinnati sur notre situation.

Mon cher X***

A mon retour de voyage, j'ai trouvé tes deux lettres, j'avais l'intention d'y répondre plus tôt mais j'ai voulu voir comment les choses se passeraient.

Je vois que vous avez tous agi en braves et en hommes de bon sens et que vous avez montré au monde entier l'esprit du Sud; je vous en félicite tous, et tu peux penser que nos opinions sont tout à fait changées et non seulement moi mais plus d'un millier de mes connaissances désireraient que ce Kellogg soit englouti dans la mer avec toute sa clique.

Par cette insurrection de droits vous avez gagné beaucoup de sympathies dans tout l'Ouest, je puis te le garantir, et nous désirons qu'à vos prochaines élections vous ayez des officiers de votre choix, dignes de vous représenter. Soyez modérés, prenez patience et tenez-vous toujours solidement unis et les carpet-baggers ouvriront les yeux.

D'après tout ce que les négociants disent ici, nous espérons que les affaires iront bien à la Nouvelle-Orléans cet hiver, car la leçon que vous avez donnée aux carpet-baggers (je le répète) vous a fait un bien immense dans l'esprit de l'Ouest et parmi les hommes d'affaires. J'en parle savamment car j'ai parcouru dans ces derniers jours les principaux comtés et les Etats voisins.

Au revoir, compte sur toute mon influence ici pour le bien de votre cause.

Un négociant de Cincinnati.

SOIRÉE LYRIQUE A LA PARFAITE-UNION.—M. Léonard, artiste du théâtre français de New York, doit donner demain soir, samedi, dans la salle de la Parfaite Union, une soirée lyrique avec le concours de Miles Mercier, C. Haasé et de MM. Van Huffen, Haasé et Cartier. Le prix des billets n'est que de 50 cents. On peut s'en procurer aux magasins de musique de MM. Grunewald et Charpaux, ou le soir à l'entrée de la salle.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—La salle de ce théâtre était encore comble hier soir, et la pantomime de signor Constantino intitulée: *Old Dame Trot and her Komical Kat* a été parfaitement rendue.

La représentation de dimanche sera donnée au bénéfice de MM. Sheridan et Mack, les deux principaux sujets de la troupe. Nous rappellerons à nos lecteurs que cette représentation terminera l'engagement de la troupe. Il leur sera donc donné une dernière fois, dimanche, d'applaudir les bénéficiaires, deux artistes consciencieux, qui, pendant les deux semaines qu'ils seront restés parmi nous, auront su se créer de nombreux admirateurs.

☞ Tout ce qu'on demande c'est 10,000 personnes pour inspecter le nouveau genre de meubles qu'on reçoit tous les jours chez Jos. B. Hubbard.

PAUL DE CASSAGNAC ET LA RÉPUBLIQUE.—M. Paul de Cassagnac a publié dans le *Pays* un article au sujet de l'anniversaire du 4 septembre. Lui aussi fait l'éloge de la République, mais voici comment:

« La République! mot sonore, digne de faire battre tous les cœurs! Génie tutélaire de Rome, d'Athènes et de Venise, toi qui poussais le bras de Scævola dans le brasier, qui précipitais Curtius tout armé dans le gouffre entrouvert, qui ramenais Régulus à Carthage, qui créais Miltiade et Thémistocle, qui faisais voler la tête du traître Marino sur l'escalier des Géants: République, déesse plébéienne, ou patricienne, qui remplissais de ton nom magique les échos du Capitole, du Parthenon et du Lido, comment se fait-il que tu n'aies jamais porté sur notre sol que des fruits amers et empoisonnés?

Dans les temps passés, ton nom signifiait héroïsme et enflammait les cœurs pour la gloire, pour l'honneur et pour la vertu.

Es-tu donc tellement vieille et caduque, dis-nous, pour que ta tête branle ainsi sous le bonnet phrygien, et pour que tu ne puisses plus vivre qu'en favorisant les vices et en caressant les lâchetés de notre siècle corrompu?

Née dans le sang en 1792, dans la boue en 1848, tu naquis dans les deux en 1870. Car de tous les champs de bataille de Gravelotte, de Borny, de Spickeren, de Wœrth, de Sedan, s'exalèrent des cadavres les vapeurs fétides qui se changèrent en nuée des *Orientales*, portant la République dans ses flancs, fut poussée par le vent d'Allemagne et s'abattit sur la France au jour du 4 Septembre.

Quant aux hommes de la Défense nationale, qui firent, et d'une façon plus piteuse, ce qu'ils reprochaient aux autres, voici ce qu'en dit le rédacteur du *Pays*:

Celui qui ne devait pas capituler capitula à la tête de cinq cent mille hommes armés, presque le double de ce que renfermait Sedan, Metz, Strasbourg, tous ensemble;

Celui qui refusait un seul pouce de notre territoire signa la livraison de deux provinces, espérant peut-être que sa signature, dont seul il connaissait la valeur, pourrait être reniée un jour;

Et le bouquet de ce pompeux et menteur feu d'artifice, qui s'appelle la Défense nationale, fut la Commune, vaste brasier allumé pour célébrer les funérailles de la France!»

Et il conclut par ces lignes son réquisitoire contre les hommes du 4 septembre et contre ceux qui ont fêté cet anniversaire:

« Oh! nous comprenons que, le verre en main, on choque à tous des souvenirs sinistres, et que dans une salle tendue en tête on fasse entendre un bruyant cliquetis d'assiettes!

L'étranger qui passe alors dans la rue, voyant ces lumières et entendant ces refrains, demande:—A qui donc s'adressent ces toasts répétés?

Et quelque soldat mutilé lui répond: "Ce sont des républicains, monsieur; ils boivent aux massacres d'Orléans et du Mans, de Saint Quentin et de Villersexel; ils boivent à la ruine de la France, ils boivent à notre honte, ils boivent au 4 septembre!"

LES TROUBLES DE MÈZE.—L'*Union nationale* de Montpellier publie les détails suivants sur les troubles de Mèze:

La journée s'était, paraît-il, passée assez paisiblement, lorsque, vers les sept heures du soir, et sous le coup sans doute de libations répétées, les radicaux de Mèze, au nombre de 150 à 200, se portèrent sur la place de la Mairie, ayant à leur tête un individu étranger à la localité et la tête couverte d'un képi de garde nationale.

Arrivés sur la place de la Mairie, les manifestants organisèrent une farandole et se mirent à hurler la *Marseillaise*; les gendarmes arrivèrent alors, et les sommèrent de se retirer, ce qu'ils firent sans trop d'hésitation.

Mais la force armée avait à peine disparu que la manifestation reprit de plus belle, seulement avec un caractère plus odieux encore.

Des individus s'agenouillèrent, parodiant les chants d'église et les cérémonies religieuses. L'un de ces énergumènes se faisait surtout remarquer par l'indécence de ses gestes et la violence de ses cris.

En ce moment, les gendarmes reviennent sur leurs pas, arrêtent cet énergumène et veulent l'emmener à leur caserne. Mais la foule, surexcitée, proteste contre cette arrestation et veut enlever le prisonnier. Les gendarmes, serrés de près, bousculés, frappés, dégainent. La foule se précipite sur eux, les enveloppe et menace de leur faire un mauvais parti.

La situation devenait critique pour ces braves militaires. L'un d'eux tire en l'air un coup de revolver. Les assaillants reculent, mais pour revenir bientôt à la charge, plus furieux encore.

Alors s'engage une lutte terrible. Un gendarme, dont le sabre a été saisi, tire un coup de revolver; l'ancien concierge de la mairie, au 4 septembre, est atteint dans le bas-ventre et tombe; un autre coup est tiré; la balle va atteindre au pied une femme qui se trouvait aux premiers rangs de ces furieux.

Un moment d'hésitation se produit; les gendarmes en profitent pour élargir le cercle qui les resserre en faisant le moulinet avec leurs sabres, et, après des efforts inouïs, ils parviennent à garder leur prisonnier et à l'enfermer dans la caserne.

Cela ne faisait pas le compte des radicaux. Bientôt la caserne est entourée; on menace d'y mettre le feu si le prisonnier n'est pas rendu, et des fagots sont même apportés. Tout se prépare pour l'incendie. Les gendarmes, barricadés, ménagent de tirer sur le rassemblement.

En présence de cette attitude, la foule recule, et se porte devant la mairie, où elle somme le maire de faire élargir le prisonnier.

M. le maire de Mèze, dont nous ne saurions trop louer l'énergie et la détermination, refuse d'obtempérer à cette demande et parvient à obtenir que les émeutiers se dispersent.

Dès que la nouvelle de ces troubles est parvenue dans notre ville, M. le procureur de la République est parti de Montpellier, à la tête d'un certain nombre de chasseurs et de gendarmes.

On assure qu'une trentaine d'arrestations ont été opérées.

Il y a eu six personnes blessées dont une, le sieur Brunet, ex-trompette de la mairie de Mèze, est mort des suites de sa blessure.

CHRONIQUE DE LA VILLE

Mort d'un métropolitain.

John Kennedy, appartenant à la police métropolitaine, est mort mercredi matin, des suites d'une blessure au cou qu'il a reçue dans l'action de lundi, en combattant contre les citoyens.

John Kennedy était âgé de quarante ans. Il avait servi dans l'armée confédérée, et depuis la guerre il faisait partie de la police.

Nominations par le Pseudo.

Le pseudo-gouverneur Kellogg a remplacé, avant-hier, les sieurs J. B. Gaudet et A. V. Ryan, commissaires du bureau de la police métropolitaine par les sieurs A. K. Johnson et E. V. Leclère.

Il a aussi nommé M. Lucien Adams, juge de la Cour Municipale de police du Quatrième District, à la place du juge Miller, démissionnaire.

Rumeurs de fièvre jaune.

Il y a des rumeurs de fièvre jaune qui inquiètent beaucoup les troupes cantonnées à la Nouvelle-Orléans par ordre du général Grant. Les *blue jackets* ne se soucient pas d'entamer connaissance avec "le *yellow jacket*", qui leur inspire une sorte de terreur superstitieuse, et tout nous porte à croire qu'ils ne sortiraient pas victorieux dans une lutte corps à corps avec cet ennemi invisible et meurtrier.

Ces rumeurs ont pris naissance dans le fait de l'arrivée de quelques troupes de Key West où l'épidémie règne.

On va jusqu'à dire qu'il y a un ou deux cas de fièvre jaune aux casernes, mais nous croyons que ces rapports sont sinon complètement faux, du moins très exagérés.

Ces tristes canonnières.

Les canonnières qui devaient arriver à la Nouvelle-Orléans d'un moment à l'autre, n'ont pas encore fait acte d'apparition, et il nous semble que l'amiral Mullaney, commandant l'*escadre* du golfe, ne s'empresse pas d'obéir aux ordres de son illustre président.

En revanche, il est arrivé un navire de Key West avec des munitions et quelques canons, assure-t-on, pour les monitors délabrés qui se trouvent dans notre port depuis plus de deux ans.

On ne sait pas encore ce que tout cela veut dire.

Grant persisterait-il, par hasard, à croire que le peuple de la Nouvelle-Orléans veut se révolter contre le gouvernement des Etats-Unis, malgré les nombreuses preuves du contraire?

Département des Améliorations.

James Lewis, remplissant les fonctions d'administrateur du département des améliorations de la ville, est décidé, nous dit-on, à faire des réformes dans ses bureaux. Il a déjà congédié un grand nombre d'employés inutiles, et il prétend réduire autant que les circonstances le permettront le nombre des travailleurs du bureau des rues.

Le général Pennypacker, commandant militaire de la Nouvelle-Orléans, a envoyé, paraît-il, une communication au maire Wiltz, lui demandant instamment de faire entretenir les rues en bon état, dans un but de salubrité publique.

Pour cela il faut de l'argent, et le gouvernement usurpateur que soutiennent les troupes fédérales a non seulement complètement ruiné la Nouvelle-Orléans et la Louisiane, mais il a contribué encore à éloigner le capital de notre ville.

Field le vengeur.

On dit que le pseudo-avocat général Field, qui se trouvait à Washington, lors des événements du 14 septembre, et qui a trouvé tout simple d'accuser M. Kellogg de lâcheté, s'empressera de revenir à la Nouvelle-Orléans pour commencer en personne les poursuites criminelles contre ceux qu'il appelle des insurgés et des révolutionnaires.

M. Field, en mettant pied à terre dans notre ville, changera probablement de résolution et verra que l'ex juge Dibble, son assistant, n'a pas eu tort de lui refuser de servir de bouc émissaire dans cette sale affaire.

Le pseudo avocat-général en voulant faire arrêter tous ceux de nos concitoyens qui ont pris part au mouvement qui a eu pour effet de renverser le gouvernement usurpateur, n'a pas réfléchi aux difficultés de la tâche qu'il prétend entreprendre.

Quand il aura tout vu et tout compris il se rendra à l'évidence et se gardera bien de tenter une chose suprêmement ridicule, à savoir: de mettre toute la population d'une grande ville sous les verrous.

Il n'y a pas de prison assez vaste pour tenir cinquante mille citoyens.

Le Meurtre de Dupee.

Le coroner Folwell a fait hier une enquête sur le meurtre de Thomas Dupee, tué d'un coup de couteau, dimanche, le 20 septembre, par une femme du nom de Mary Poché.

Il a été constaté que Dupee avait été l'agresseur et avait frappé Mary Poché à plusieurs reprises avec un bâton, avant que celle-ci l'eût poignardé.

Un affidavit a été dressé contre l'accusée et elle sera maintenue en prison jusqu'au moment de son jugement.

Théâtre St. Charles.

La représentation donnée hier soir au théâtre St. Charles, au bénéfice des victimes de la glorieuse révolution du 14 septembre, a été un grand succès et a prouvé qu'on ne faisait pas appel en vain au patriotisme et à la charité de notre population.

Nous regrettons que la salle n'ait pas été mieux garnie, mais la recette n'en sera pas moins considérable, car nous apprenons que beaucoup de personnes qui ont acheté des billets n'ont pu assister au spectacle.

Les membres du "Southern Dramatic Club" ont droit à nos félicitations, ainsi que Miles Etta Graves et Maggie Steudback, qui ont bien voulu prêter leur gracieux concours à cette œuvre éminemment charitable.

Les autres clubs de notre ville suivront-ils le noble exemple qui leur a été donné?

Un vol de $400.

Un M. Hardin a eu l'imprudence de se laisser prendre avant-hier soir aux charmes africains de deux donzelles, répondant aux noms de Kate et de Georgina Hoff, qui l'ont dépouillé d'une somme de $400 en or dont il était porteur.

Le malheureux Hardin a fait arrêter les deux syrènes noires, mais son argent est bien perdu.

TEMPERATURE.—24 sept. 1874.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	78	25
12 M.	90	32
3 P. M.	84	29
6 P. M.	[illegible]	28

De tous les jeux la Loterie
Est certainement le plus innocent;
Quelque menue monnaie
Placée avec discernement
Peut, en effet, rapporter de gros bénéfices.
De tous les jeux la Loterie
Est certainement le plus innocent;
Quelque menue monnaie
Placée avec discernement
Peut, en effet, rapporter de gros bénéfices.

On écrit de Pontresina (Haute-Engadine) au *Continental Herald*:

Lundi dernier, le bruit d'un grave accident circulait dans nos environs. M. le capitaine Lockhart et sa femme, tous deux Ecossais, demeuraient depuis quelque temps au Krone-Hôtel, à Pontresina.

Mme Lockhart, laissant son mari à l'hôtel, partit, en compagnie de deux dames qu'elle y avait rencontrées, pour tenter une ascension au glacier de Roseg et y cueillir la fameuse plante connue sous le nom d'*edelweiss*, qui ne croît qu'à 8 ou 10,000 pieds au-dessus du niveau de la terre.

Mme Lockhart glissa, et, d'une hauteur de 18 pieds, fut précipitée sur des rochers, d'où elle rebondit sur une pente couverte de gazon, roulant jusqu'à ce qu'elle eût rencontré d'autres rochers, du haut desquels elle finit par tomber dans un précipice dont l'entrée était cachée par des buissons; elle avait ainsi parcouru une hauteur de 70 pieds.

C'est à peine si ses amies pouvaient, à pareille distance, entendre ses cris. Une d'elles courut aussi vite qu'elle put vers la route, où elle appela une voiture qui passait, et demanda du secours à deux messieurs et à une dame qui s'y trouvaient; sir George et lady Robinson, accompagnés du révérend W. Leroy.

Ce dernier s'élança résolument dans la direction indiquée, et, avec beaucoup d'adresse, mais non sans s'exposer à de grands dangers, il parvint jusqu'à la malheureuse Mme Lockhart, qui vivait encore, mais qui avait perdu connaissance. Il lui fit boire quelques gouttes d'eau-de-vie et elle revint à elle. Sa tête et sa figure ne formaient qu'une seule plaie recouverte, çà et là de terre et de gazon. Elle souffrait beaucoup du dos.

Des guides arrivèrent en toute hâte et on la retira du trou au fond duquel elle était tombée; mais elle semblait sur le point d'expirer à chaque instant. En arrivant près de la route, on trouva son mari, le capitaine Lockhart, averti aussitôt, il était venu accompagné d'un médecin, qui recommanda de faire boire encore de l'eau-de-vie à la blessée.

Enfin on put la transporter sur un brancard jusqu'à l'hôtel où elle est encore. Les médecins croient pouvoir, avec du temps et des soins, répondre de sa guérison.

—Un remorqueur de Swansea (Angleterre) s'est rencontré en mer, le 1er septembre, avec le navire grec *Socrate*. Ce dernier était en détresse et paraissait abandonné. Il n'en était rien cependant. On l'accosta et on trouva tout l'équipage, composé de sept hommes, à moitié mort de scorbut. A peine si un ou deux de ces marins étaient capables de se lever et de répondre aux questions qui leur étaient adressées. On a aussitôt remorqué le *Socrate* à Swansea, où six de ces hommes d'équipage ont été transportés aussitôt à l'hôpital. Mais la Fatorité, toujours curieuse, demanda où était le capitaine. Quelques-uns des malades accusèrent le septième marin, le moins gravement atteint médicalement parlant, de l'avoir assassiné et d'avoir ensuite jeté son corps à la mer. Ce n'était rien encore.

On découvrit, par les papiers du bord, que cet infortuné capitaine n'était rien de moins que le propre frère de son meurtrier. L'enquête a prouvé que le *Socrate* avait quitté Liverpool il y a un an, en septembre 1873, faisant route pour la côte méridionale d'Afrique. Une révolte éclata pendant la traversée. Le capitaine fut, comme il a été déjà dit, massacré par son frère qui voulait s'emparer du navire et de la cargaison, et son cadavre jeté à l'eau. Le capitaine aurait été tué à coups de revolver. Depuis, le *Socrate* a erré à l'aventure, n'osant toucher nulle part. Il est revenu, désemparé, ne gouvernant plus, et, on ne sait guère comment, sur les côtes d'Angleterre.

Les vivres manquaient absolument à bord, ainsi que l'eau douce. On avait épuisé les dernières provisions de lard et de biscuit. Mais, malgré l'abus qu'on en avait fait—car les Grecs qui montaient le Socrate ne paraissaient pas, depuis longtemps, être sortis d'un état profond d'ébriété—on a encore retrouvé à bord quelques barriques d'eau-de-vie: c'était tout. La justice s'est saisie de l'affaire, et comme tout fait espérer que les sept marins seront rétablis avant l'ouverture des prochaines assises, ils auront à répondre de leurs actes devant la justice et seront jugés d'après toute la sévérité des lois maritimes de l'Angleterre.

—Les républicains espagnols paraissent avoir fait appel à Garibaldi. C'est du moins ce qui résulte d'une lettre adressée à M. Ferretti, à Livourne, par le solitaire de Caprera, et que voici:

Mon cher Ferretti,

Je crois que je serais bien accueilli par les populations espagnoles, mais non par ceux qui gouvernent aujourd'hui l'Espagne.

Je ne puis que déconseiller nos jeunes gens.

Toujours votre G. GARIBALDI

—Nous avons annoncé déjà, dit l'*Evénement*, que M. Emile de Girardin prendrait, à partir du 15 novembre, la direction de la *France*.

Voici les nouveaux renseignements que nous avons recueillis sur cette transformation. Ce journal deviendrait journal du matin et probablement à un sou. M. de Girardin ferait paraître, au premier jour, une lettre programme dans laquelle il soutiendrait cette idée déjà mise en avant par le jeune marquis de Castellane, que les pouvoirs de l'Assemblée doivent avoir une durée égale à ceux du Président de la République, c'est-à-dire jusqu'en 1880.

Tous les moyens de combattre l'indigence
Sont épuisés;
Il n'en reste qu'un seul,
La Loterie de la Louisiane.
Prenez-y, vous gagnerez peut-être.
Tous les moyens de combattre l'indigence
sont épuisés;
Il n'en reste qu'un seul,
La Loterie de la Louisiane.
Prenez-y, vous gagnerez peut-être.

☞ Les meilleurs choix de meubles de chambre à coucher, de salle à manger et de salon au plus bas prix; chez Jos. B. Hubbard, rue des Remparts 122 au coin de la rue Perdido.

SOUSCRIPTION

AU PROFIT

Des familles des tués et des blessés,

qui sont tombés en combattant pour la cause du peuple de la Louisiane.

2ème LISTE DE L'ABEILLE.

Montant de la première liste		$[illegible] 50
Mme F. E C.		$ 7 00
E. D.		10 00
Raphael Beltran		5 00
Joaquin Viosca		10 00
U. J. & Co.		20 00
J. B. Magnard		20 00
Un Breton		5 00
Vve Angeline Lapeyre		20 00
Un citoyen		10 00
V. Morano		5 00
N. Morano		5 00
Mme F. P. Ducongé		10 00
L. A. Dussarget, capitaine du Formosé		5 00
Pierre Tisné		5 00
Mme Marchadié		5 00
Liste de souscription des citoyens du troisième district au profit des familles des citoyens qui ont été tués pour la défense des droits du Peuple, le lundi 14 septembre 1874.		
James Boyce	$ 5 00	
Louis Fix	5 00	
G. Bohnet	5 00	
Seward & Kip	10 00	
B. Laplace	5 00	
James Gibney	5 00	
P. A. Desforges	5 00	
Cash, C. S.	1 00	
J. B. Eichenlaub	2 50	
F. Bonnaffé	2 50	
P. Donelly	1 00	
W. A. M.	1 00	
J. B. Smith	2 00	
Wm. Freeser	1 00	51 00
Quête faite à la Cathédrale Saint-Louis, pendant le triduum, le dimanche 20 septembre		73 30
Paul Crest, de St-Jacques		2 00
Envoi de L. R. au nom de jeunes enfants de Donaldsonville, en argent		2 00
Legeal		5 00
J. Saget et fils		5 00
F. Limongy		5 00
Cash		20 00
Hebert et Leicher		10 00
Jacques Lang		5 00
Léon Soniat		10 00
Veuve C. S.		10 00
Queyrouze & Bois		50 00

☞ Reçu par l'ex-brig Albert Dillon de New York, un grand assortiment de meubles de salon et autres chez Jos. B. Hubbard, au coin des rues Perdido et Remparts.

De notre édition de ce matin.

COMPROMIS POSSIBLE.

Mercredi, dans la soirée, le juge Atocha qui avait été dans les conférences à la Douane, le porte-parole de Kellogg, s'est rendu au Boston Club et a demandé un entretien aux membres du comité Mc Enery.

Il leur a témoigné le désir de voir reprendre les négociations interrompues, en exprimant la pensée qu'elles aboutiraient à une solution satisfaisante pour les deux partis.

Le comité a répondu qu'il ne consentirait pas à reprendre les négociations, à moins que le parti Kellogg ne lui concédât le point qui avait fait rompre les pourparlers.

On se rappelle que le parti McEnery demandait que le bureau des retours se composât de deux membres choisis par chaque parti, ce qui faisait quatre et d'un cinquième choisi d'un commun accord, tandis que les kelloggistes voulaient garder trois membres sur cinq.

Le point en litige ayant été concédé, il a été convenu que les conférences seraient reprises jeudi à midi à la Douane.

Les comités sont réunis au moment où nous allons sous presse.

McEnery, Penn et leurs amis exigeront toutes les garanties pour l'exécution loyale du compromis, s'il y en a un.

On a de nouveau parlé d'exiger les démissions de tous les fonctionnaires d'Etat, y compris les gouverneurs, mais nous ne savons rien de précis à cet égard.

—Vous connaissez les pianos mécaniques sur lesquels, sans avoir appris une note de musique, on joue, à l'aide de piques piquées, tous les airs du monde, rien qu'en tournant une simple manivelle, comme celle d'une mitrailleuse. On peut ainsi faire danser les invités, et charmer les après-midi de la vie de château, les jours de pluie.

L'autre soir, dans un salon élégant, un jeune homme exécutait une rêverie d'après ce procédé ingénieux: il tournait la mécanique avec sentiment, les yeux fixés au plafond.

—Oh! que c'est joli! s'écrie une jeune femme naïve. Est-ce que vous improvisez?

A vendre ou à louer.

UNE ferme située sur le chemin de la Métairie ... [illegible] ... rue Dauphine ...

Aigreurs dans l'estomac.—Si la nourriture n'est pas digérée dans l'estomac, elle se décompose. ... [illegible]

Salle du Club Démocrate Central du Sixième Ward.

[illegible] ... WM. A. WELLS ... [illegible]

WASH. MARKS, président.
E. PETTUS,
W. H. WATKINS, D. M.
J. D. MAHONEY,
J. O. NIXON, JR.
Comité.

MESSE FUNEBRE.

Il sera dit, vendredi le 25 septembre, à sept heures du matin, à la Cathédrale St-Louis, une messe funèbre pour le repos de l'âme de feue BERTHE MARIE PRADAT. Les parents et amis de la famille sont priés d'y assister.

De la part de sa famille.

MESSE FUNEBRE.

Il sera dit vendredi, le 25, à huit heures du matin, à l'Eglise Ste-Marie (Archevêché) une messe funèbre pour le repos de l'âme de feu PAUL BURGUNDER. Les parents et amis de la famille sont priés d'y assister.

De la part de sa famille. 25 sept—1t

☞ Je donnerai la moitié de la recette de dimanche de mon salon de bière, No. 122 de la rue Commune, pour les familles des nobles défenseurs de la ville.

L'argent sera remis à la société de secours.

HUGO REDWITZ.

BORNIO & BROTHER

77 - - - Rue Gravier - - - 77

Nouvelle-Orléans, Lne.

IMPORTATEURS DIRECTS de cigares de la Havane, tabac en feuille et produits de Cuba.

La plus ancienne maison d'importation du Sud.

Etablie en 1848.

300,000 cigares de la Havane, de toutes grosseurs et des marques les plus célèbres.

Tabac de la Havane, en feuille.

—Egalement—

100 caisses tabac de la Pennsylvanie, en feuille.

—Et—

500,000 cigares du pays, de toutes grosseurs, faits à la Nouvelle-Orléans, du meilleur tabac du Connecticut—en magasin et à vendre, garantis, à des prix raisonnables, par

Bornio & Brother,

Au No. 77 de la rue Gravier, Nouvelle-Orléans, Lne.

Avis important aux amateurs de bonnes et élégantes chaussures.

M. PIERRE CASACBIELH, ancien propriétaire du magasin de chaussures connu sous l'enseigne du "Pauvre Diable," a l'honneur d'informer le public de la Nouvelle-Orléans, qu'il ouvrira ... [illegible]

$50 de récompense.

Il a été perdu ... [illegible]

Crescent City Cigar Store.

No. 9 rue du Camp.

On trouvera toujours à ce magasin les meilleurs Cigares ... [illegible]

LOUIS TIEMANN, Propriétaire.

ELIE BOUGERE. JULES DUPONT.

E. BOUGERE & CO.,

Marchands de bardeaux en cyprès.

PIQUETS pour barrières ... [illegible]

Au No 112 de la RUE DE LA DOUANE ...

On demande

UN jeune homme de 18 ans, parlant le français et l'anglais ... [illegible]

Perches à cercles.

25,000 PERCHES vertes à cercles ... [illegible]

J. C. MURPHY & CO.

Bureau de Sevin & Gourdain,

No 118 de la rue Decatur.

AVIS.—La mort de notre associé J. K. GOURDAIN n'occasionnera aucune interruption dans les affaires de la maison; elles se feront sous la même raison commerciale.

F. P. SEVIN, Associé Survivant.

Nourrice.

UNE bonne NOURRICE, parfaitement saine, ayant un enfant de 4 mois, désirerait trouver un nourrisson. ... [illegible]

Demande.

ON demande ... CORNWELL ... "GREGG SEWING MACHINE" ... [illegible]

Nourrice.

UNE française ayant un enfant de huit mois désire entrer comme nourrice ... [illegible]

Aux Familles.

Exercices Gymnastiques.— ... [illegible]

HARRY HAMMERSLEY.

CAZAUX & VERGNOLE

NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES

En Vins, Cognacs et Cordiaux.

93 ...VIEILLE-LEVEE... 93

NOUVELLE-ORLEANS.

AVIS.

... FREEDMAN'S SAVING & TRUST Co. ... [illegible]

JOHN A. J. CRESWELL,
ROBERT PURVIS,
R. H. T. LEIPOLD,
Commissaires.

MANADE & LACASSAGNE.

89 ...rue Decatur (Vieille-Levée)... 89

ATTENDU par la Goëlette ... [illegible]

BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE.

Nouvelle-Orléans, 24 septembre 1874.

Cette banque a, aujourd'hui, REPRIS LES PAIEMENTS en plein pour toutes les obligations payables sur demande. Ses moyens lui permettront amplement de recommencer les opérations sur un meilleur pied qu'avant la suspension monétaire.

L'encaisse (espèces et papier-monnaie) est de ... $ [illegible]

Les obligations payables sur demande s'élevant à ... [illegible]

Ce qui laisse un surplus de ... $ [illegible]

Le total de l'actif solvable est de ... $ [illegible]

Le total du passif est de ... [illegible]

Ce qui laisse un surplus de ... $ [illegible]

JOHN G. GAINES, Président.

JAS. J. TARLETON Caissier.

Aux Votants Conservateurs du 6e. Ward.—Les livres d'enregistrement du Club Central Démocratique du 6me. Ward, seront tenus ouverts du 23 au 27 courant (dimanche excepté) de 4 à 9 heures P. M. Les votants qui ne sont pas déjà enregistrés sont priés de le faire pour participer à l'élection des délégués à la Convention démocratique de Paroisse.

CLÉMENT RAMOS, Chairman-Comité-Exécutif.

Réunion Trimestrielle de la Société d'Assistance Mutuelle de St. ... [illegible]

LOUIS MASPERO, Secrétaire.

Salle du Comité Démocrate de Paroisse, PAROISSE D'ORLEANS.

Nouvelle-Orléans, 11 août 1874.

... [illegible] ...

P. MALOCHÉE, Président,
WILL STEVEN, Vice-Président.
E. L. BOWER, Secrétaire.

Liquidation Positive.

P. MALLARD,

55 Rue Royale.

APPELLE de nouveau l'attention du public sur son beau stock de meubles et articles de fantaisie ... [illegible]

Dessin linéaire.

UN professeur offre de donner des leçons de dessin linéaire ... [illegible]

AUX FAMILLES.

... ECOLE SUPERIEURE ... [illegible]

LES DIRECTEURS DES ECOLES ALLEMANDES-AMERICAINES.

Nouvelle-Orléans, 27 août 1874.

LES soussignés ayant été nommés Agents de LA CAISSE GENERALE DES ASSURANCES de Paris ... COMPAGNIE D'ASSURANCES DE L'AMERIQUE DU NORD de Philadelphie ... MANHATTAN INSURANCE COMPANY de New York ... [illegible]

M. J. SMITH & CO.

Entrepôt de tapis et de toiles cirées

168...Rue de Canal...168

ELKIN & CO.,

REÇOIVENT, en ce moment, Tapis velours et de Bruxelles, nouveaux et élégants, un grand assortiment de tapis TROIS PLIS et INGRAIN.

Prix modiques.

Le Dr. Alfred Mercier

DE retour à la Nouvelle-Orléans, annonce à ses amis et au public qu'il reprend immédiatement l'exercice de sa profession. ... [illegible]

BARNETT & CAMMACK,

COURTIERS,

32 ... RUE CARONDELET ... 32

Achètent et vendent:

BONDS, ACTIONS, GAGES,

Valeurs de Ville et d'Etat.

Argent prêté sur garantie.

Taxes et Licences réglées promptement à un escompte libéral.

Négociations d'hypothèques.

Chambres et Pension.

MADAME MAZUC a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général ... [illegible]

Tenue de Livres.

... [illegible]

J. PINSARD.

Propriétés à vendre et à louer.

A Louer,

CETTE belle résidence No. 187, rue Bourbon, entre les rues Ste-Anne et Dumaine ... [illegible]

A Vendre à bas prix,

Au comptant ou en papier accepté en ville ... [illegible]

DANL et JAS. D. EDWARDS ...

A Vendre,

POUR cause de décès les installations du salon ... [illegible]

A louer,

La grande et agréable maison ... rue des Ursulines ... [illegible]

A Louer,

... [illegible]

A vendre ou à Louer.

... [illegible]

L'HUILE

D'ASSURANCE.

L'HUILE D'ASSURANCE

Est une huile d'éclairage, parfaitement pure et dont l'usage n'offre absolument aucun danger; elle est distillée et raffinée ... pour les lampes ordinaires dont se servent les familles.

Elle a les trois qualités essentielles: la sûreté, l'économie et le brillant.

Elle ne fait pas explosion et ne s'allume pas dans une lampe.

On peut l'employer, en toute sûreté dans une lampe à huile kérosène ou de charbon, sans changer de bec.

... [illegible]

ELLE NE PRÉSENTE AUCUN DANGER, MEME ENTRE DES MAINS INHABILES, SI UNE LAMPE PLEINE DE CETTE HUILE EST RENVERSÉE OU TOMBE, LA LUMIERE EN EST ÉTEINTE IMMÉDIATEMENT, CAR L'HUILE EST D'UNE GRANDE DENSITÉ ET NON INFLAMMABLE.

... [illegible]

Laboratoire du Bureau de Santé.

Etat de la Louisiane,

No 120 de la rue du Canal.

Nouvelle-Orléans, 24 juin 1874.

Je certifie avoir analysé l'HUILE D'ASSURANCE que vend M. Wm. E. JERVEY, surintendant, au No 95 de la rue Gravier, Nouvelle-Orléans.

... [illegible]

S. S. HERRICK, D. M.

Inspecteur du Premier District et chimiste du Bureau de Santé.

J'ai assisté à l'analyse de l'HUILE D'ASSURANCE par le Dr. HERRICK, et certifie que son rapport est exact.

Les huiles de cette qualité sont PARFAITEMENT SURES pour l'éclairage.

C. B. WHITE, D. M.,

Président du Bureau de Santé.

Le Dr. I. L. CRAWCOUR, chimiste et médecin distingué, ancien professeur de chimie et professeur de médecine à l'Ecole de Médecine de la Nouvelle-Orléans, donne le témoignage suivant:

"J'ai analysé avec soin l'huile d'ASSURANCE qui se vend au No. 95 de la rue Gravier, Nouvelle-Orléans. ... [illegible]

I. L. CRAWCOUR, D. M.

L'HUILE D'ASSURANCE se vend à un prix qui la met à la portée de toutes les classes de consommateurs. ... [illegible]

Cinquante Cents le Gallon.

... [illegible]

Adresser les ordres à

Wm. E. JERVEY,

SURINTENDANT,

Nos 95 et 97 de la rue Gravier,

Nouvelle-Orléans.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane

POUR LE 24 SEPT.—CLASSE No [illegible]

42	64	39	54	75	30	78	36	1[illegible]	68	9

... [illegible] ... 24 sept. 1874.

B. BLOOMFIELD. ... ANDERSON.

B. BLOOMFIELD & Co

Au No 49 de la rue de Chartres, entre les rues Bienville et ... , Nouvelle-Orléans, Lne.

MARCHANDS DE FOURNITURES DE BUREAUX, FABRICANTS DE LIVRES EN BLANC, IMPRIMEURS ET RELIEURS, LITHOGRAPHES ET GRAVEURS, EDITEURS ET MARCHANDS D'OUVRAGES DE DROIT, IMPRIMEURS DE MÉMOIRES D'AVOCATS.

... [illegible]

Toutes les Fournitures de Bureaux

... [illegible]

Prix Réduits.

INSTITUTIONS.

Collège Commercial de ST-STANISLAS.

Baie St-Louis, Mississippi.

LA Vingtième session de cette institution commencera ... [illegible]

Frère GABRIEL.

INSTITUTION D'AQUIN.

Au No ... du chemin du Bayou, près Claiborne.

Mlle E. FITZGERALD, Principale.

... [illegible]

INSTITUTION DUREL,

91 ... rue Bourgogne ... 91

REOUVERTURE des CLASSES, MARDI 1er SEPTEMBRE.

JEFFERSON ACADEMY

Au No. 42 de la rue Bourbon, entre les rues Bienville et Douane.

—DIRIGÉE PAR—

G. J. LORD.

... [illegible]

Banque d'Epargne des Citoyens,

GRUNEWALD HALL.

... [illegible]

MICHEL GAULIN,

COAL.

Marchand de charbon de Pittsburg de première qualité ... [illegible]

MORRISON & WOODWARD

... [illegible]

A Billet & Co

... [illegible]

L. A. CASADAVANT D. D. S.

CHIRURGIEN-DENTISTE.

... [illegible]

Vache trouvée.

... [illegible]

Germania Insurance Company

... [illegible]

ETABLIE EN 18[illegible].

Capital payé ... $500,000

... [illegible]

FRED. DEL BONDIO ... Président.
E. ZUBERBIER ... Vice-Président.
EMIL MAHER ... Premier Secrétaire.
H. E. MARBURG ... Second Secrétaire.
F. BERGER ... Inspecteur.

Directeurs:

... [illegible]